

apprécie mieux la valeur des idées en les trouvant exprimées sous des formes diverses et il est bon de faire connaissance avec les maîtres de l'Économie politique. Mes indications se réfèrent à l'ouvrage de M. Xavier Treney : *Extraits des Économistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, recueil de fragments bien choisis qui, pour beaucoup, pourra remplacer la bibliothèque qu'ils n'ont pas.

Bien que venant après d'autres livres excellents, ce Précis d'Économie politique se recommandera, à ce qu'il me semble, par la disposition des matières, choisie de façon à répondre aussi exactement que possible aux besoins de l'enseignement et du public de nos écoles. On me l'avait demandé et j'ai pris grand plaisir à l'écrire.

P. B.

## ÉLÉMENTS

# D'ÉCONOMIE POLITIQUE

## PREMIÈRE LEÇON

### INTRODUCTION

Programme officiel: L'Économie politique. — Son but. — Ses rapports avec les autres sciences et notamment avec le droit. — Divisions de l'Économie politique : Production, Distribution, Circulation et Consommation des richesses.

**L'Économie politique.** — On dit volontiers de l'économie politique qu'elle est la « science de la richesse ». Cette formule est exacte, et, si elle ne satisfait pas aux conditions d'une bonne définition, elle offre du moins, dans sa concision, un point de départ excellent à celui qui veut se faire une idée générale de l'objet de la science économique.

Soumis à des besoins dont le cours même de sa vie amène l'inévitable répétition, et dont les progrès de la civilisation augmentent incessamment le nombre, l'homme consacre une grande partie de ses forces et de son temps à s'assurer la possession des choses matérielles indispensables à sa conservation et à son bien-être. Ces choses constituent la richesse et celle-ci est l'objet propre de l'économie politique, qui l'étudie dans sa nature et dans toutes ses évolutions.

Il faut cependant se garder de confondre l'Économie politique avec la technologie. L'économiste n'a pas à s'occuper des procédés spéciaux grâce auxquels chaque richesse est produite. Il ne dresse pas un tableau des arts industriels et ne se charge point d'enseigner, par exemple, comment se fait le pain ou se confectionne un vêtement. Tout autre est son rôle : s'attachant aux phénomènes

d'ordre général, il recherche les causes et les conditions d'existence, de développement et de distribution de la richesse.

**Aperçu des phénomènes économiques.** — Ainsi restreint à des phénomènes d'ordre général, l'objet de l'économie politique n'en reste pas moins singulièrement large et complexe. Un rapide coup d'œil jeté sur les principaux phénomènes économiques le montrera suffisamment.

Sans doute, en se reportant aux époques primitives, on peut concevoir un âge en quelque sorte *pré-économique* où les faits concernant la richesse étaient si simples qu'ils n'eussent pu donner lieu à aucune étude suivie. Tant que l'homme reste isolé, chassant, pêchant, ou recueillant des produits naturels, aucune complication n'est concevable. Il produit la richesse par des procédés rudimentaires, puis la consomme, sauf à produire et à consommer de nouveau quand la faim ou le froid l'y pousse.

Mais, dès que la famille, premier germe des sociétés futures, se constitue et devient permanente, des idées nouvelles se font jour et des complications se produisent.

Sous l'autorité du chef, une division des tâches s'opère entre les membres de la famille, ou bien dans certains cas les efforts de plusieurs sont méthodiquement combinés pour atteindre un même but. En même temps le sentiment de la prévoyance se développe. Au lieu de consommer la richesse à mesure qu'elle est produite, on prend l'habitude d'en mettre une partie de côté, soit pour constituer une réserve en vue des époques de pénurie, soit pour faciliter les prochains efforts. La vie économique devient ainsi régulière, et l'homme commence à être armé pour la production. Le capital apparaît sous des formes diverses : matières premières extraites de la terre et qu'on transformera à loisir, outils qui rendront le travail plus productif, troupeaux dont le lait et la laine formeront pour ceux qui les élèvent la plus précieuse ressource. Ces faits nous paraissent aujourd'hui bien simples; ils supposent cependant une certaine expérience acquise, des efforts d'invention et la découverte d'arrangements dignes déjà d'appeler l'attention.

Mais le cadre économique n'est pas dès ce moment complet. Deux catégories de phénomènes nous échappent encore.

Pour les voir apparaître, il faut supposer que la réunion d'un certain nombre de familles ait donné naissance à une société. Ce pas franchi, en effet, le pouvoir antérieurement absolu du chef sur les membres de la famille ne tarde pas à s'atténuer et chacun acquiert, dans une mesure quelconque, le droit de disposer de son travail à son gré et celui d'approprier la richesse. Alors apparaissent nettement des faits nouveaux ou qui du moins étaient restés jusqu'à présent presque insaisissables.

Chacun comprend bien vite qu'il vaut mieux pour lui, au lieu d'éparpiller ses forces à produire tous les objets dont il a besoin, se consacrer à une tâche spéciale. Tel produira du blé, tel autre des outils, un troisième des vêtements, etc., puis, entre tous ces producteurs, l'échange interviendra pour procurer à chacun ce qu'il n'aura pas fabriqué lui-même. La richesse une fois produite changera donc de mains avant d'être consommée. Entre la *production* et la *consommation* un nouvel ordre de phénomènes économiques surgit : il s'opère une *circulation de la richesse*.

Ce n'est pas tout : puisque chacun est désormais propriétaire de ce qu'il a produit, chacun subit la responsabilité ou recueille les avantages de son plus ou moins d'habileté, d'énergie, voire de chance. Les uns deviennent riches, les autres le sont moins ou même restent pauvres. D'autre part, quand une œuvre de production réclame le concours de plusieurs, il faut qu'une entente intervienne pour fixer entre eux les rôles et le partage du produit. La richesse en un mot est l'objet d'une répartition, source d'inégalités dans les fortunes, occasion de conventions multiples entre les hommes. Un quatrième ordre de phénomènes économiques apparaît donc : il y a *distribution de la richesse*.

Désormais le cadre économique est complet. Les progrès de la civilisation n'engendreront aucune catégorie nouvelle. Mais, dans chaque catégorie, les phénomènes iront se multipliant et se compliquant. Les sociétés avancées au milieu desquelles nous vivons en sont la preuve. On n'y rencontre aucun fait économique qui ne se range aisément dans l'un des quatre groupes : production, circulation, distribution et consommation; mais, dans chacun de ces groupes, que de nuances et de complications!

Pour la *production*, les progrès de l'industrie, surtout la découverte des machines et le développement de l'industrie des transports, ont amené une série de combinaisons variées, depuis la *petite* jusqu'à la *grande* industrie; combinaisons entre lesquelles il faut savoir choisir, selon les cas, en connaissance de cause.

La *distribution* a naturellement subi le contre-coup des transformations de la production. Plus l'organisation du travail se complique, plus se compliquent aussi les rapports contractuels qui fixent la part de chacun dans le produit. Quand j'achète, chez un marchand, un objet quelconque moyennant quelques sous, il faut que ces quelques sous aillent rémunérer peut-être dix ou vingt individus qui ont participé à la fabrication de l'objet.

Pour la *circulation*, les progrès sont encore plus apparents. La multiplicité des échanges a obligé les hommes à inventer des procédés pour les faciliter : *commerce, monnaie, crédit* avec tous ses rouages (banques, bourses, circulation fiduciaire, etc.).

La *consommation* enfin présente aujourd'hui des variétés aussi

importantes que nombreuses : l'épargne sous des formes diverses, le luxe et les arts, l'assistance aux indigents, les dépenses de l'État, etc.

Tous les phénomènes dont nous venons de donner un rapide aperçu appartiennent à l'économie politique. Étroitement reliés entre eux, puisque tous visent un même objet, la richesse, ils offrent à l'économiste un vaste champ de recherches, bien digne d'une étude longue et attentive.

**La science et l'art en Économie politique.** — De cette étude que pouvons-nous attendre? Un ensemble de recherches peut aboutir à trois résultats différents :

1° Ou bien il amène la formation d'une science. Il faut pour cela que l'étude des phénomènes permette de généraliser, de constater des relations de cause à effet, en un mot de poser des lois, d'affirmer par exemple, à raison des observations qu'on a relevées, ou en s'appuyant sur des raisonnements convaincants, que, dans telles conditions, tel fait se produira. Ainsi l'astronomie est une science, car elle découvre des lois : comme celle de la gravitation. Il en est de même du droit qui met en lumière les règles du juste, etc.

2° Ou bien il engendre un art. L'art diffère profondément de la science. Celle-ci découvre des lois, celui-là les applique en vue d'un résultat à obtenir. Ainsi la médecine, qui est un art, s'appuie sur des lois empruntées à diverses sciences (physique, chimie, sciences naturelles) pour imaginer les moyens les plus propres à nous conserver ou à nous rendre la santé.

3° Parfois enfin, des études entreprises il ne sort ni une science, ni un art. Ceux qui s'y livrent se bornent à amasser des matériaux, des renseignements, qui serviront à d'autres pour édifier une science ou perfectionner leur art. C'est ainsi que l'histoire, qui certainement n'est pas un art, n'est pas davantage une science<sup>1</sup>, mais bien une source de renseignements, précieuse à la fois au droit, à la morale, à la politique, à la philosophie.

Il faut d'ailleurs ajouter que, très souvent, du même ensemble d'études, se dégagent à la fois une science et un art, et c'est tout naturel puisque l'art n'est que l'application des données de la science. L'étude du droit en fournit un exemple, car la science juridique qui cherche les règles du juste trouve son complément dans l'art juridique (ou législatif) qui essaye d'assurer le respect de ces règles dans les rapports des hommes entre eux.

Il en est de même pour l'économie politique.

1. Cette assertion, déjà produite dans la première édition des *Éléments*, a étonné quelques-uns de nos lecteurs. Il faut cependant la considérer comme de vérité certaine, si l'on ne veut pas confondre l'histoire avec la science sociale elle-même.

Tout d'abord, on ne saurait contester que les études économiques donnent naissance à un art. Dans tous les pays, les gouvernements n'ont-ils pas, fréquemment, à prendre des décisions intéressantes la vie économique des peuples qu'ils dirigent? Ils font œuvre d'art économique comme le médecin fait œuvre d'art médical. D'autre part, tous les procédés inventés par les hommes, en vue d'accroître le mouvement de la richesse ou de le régulariser, donnent naissance à des phénomènes d'art économique. Quand l'homme imagine la monnaie, ou invente les banques, quand il limite le taux de l'intérêt ou frappe les marchandises étrangères d'un droit de douane à leur entrée dans le pays qu'il habite, il fait, avec plus ou moins de bonheur et d'habileté, œuvre d'art économique.

Mais faut-il aller plus loin? Derrière l'art économique qui cherche à réaliser un certain idéal, y a-t-il une science capable d'indiquer les lois générales à observer pour atteindre ce but?

On l'a nié et quelques-uns en doutent encore, arguant de l'impossibilité ou nous serions, selon eux, de réduire à des lois les mouvements de la volonté humaine. Mais c'est là une opinion attardée autant qu'inexacte. Il y a une science économique aussi bien qu'un art économique et il est facile de le comprendre.

L'Économie politique étudie l'homme s'efforçant d'approprier la nature à la satisfaction de ses besoins. La nature et l'homme, voilà les deux forces en présence pour l'économiste. Comment s'étonner s'il constate que ces forces obéissent à certaines lois permanentes? Pour la nature, c'est l'évidence même : les sciences naturelles nous font connaître un grand nombre des lois générales dont elle subit l'action. Quant à l'homme, la philosophie n'analyse-t-elle pas ses sentiments, et les mobiles auxquels il obéit? Ne pouvons-nous pas prévoir ce qu'il fera dans telle circonstance donnée? Sans doute si l'on voulait prédire la décision que prendra tel individu déterminé on risquerait de se tromper, mais si l'on s'attache à l'ensemble, à la masse, l'affirmation n'est plus périlleuse. Or l'économiste, d'accord avec le philosophe, observe qu'en règle générale, les hommes font de préférence ce qu'ils croient être conforme à leur intérêt. C'est de là qu'il part pour prévoir leurs actes. — Connaissant ainsi les règles qui s'imposent à la nature et celles auxquelles les hommes se conforment ordinairement, il peut suivre les évolutions de la richesse, en dégager les causes et poser des lois économiques.

Un fait bien frappant, et facile à constater, suffirait d'ailleurs à démontrer l'existence de ces lois.

Nous examinons, il y a un instant, le spectacle que présentent les sociétés civilisées quand on les envisage au point de vue de la richesse. Nous en constatons l'extrême complexité : les richesses étant produites de tous côtés en grandes quantités, circulant par la

voie de l'échange, se répartissant entre leurs producteurs et étant finalement consommées par des individus qui ne se sont pas préoccupés de les produire. — Le pain que chacun de nous a mangé hier avait peut-être été fabriqué avec du blé venu d'Amérique ou de Russie. — Pourtant on chercherait en vain quelle autorité préside à tous ces mouvements et les ordonne. Sans doute, il y a bien dans nos lois un certain nombre de prescriptions qu'ont dû observer, et celui qui a fait venir le blé d'Amérique et celui qui l'a acheté pour le moulin, et celui qui a fabriqué le pain, et celui qui nous a vendu ce pain, et nous-même qui l'avons acheté. Mais ce n'est là qu'une réglementation très lâche, qui a pu régulariser quelque peu ces mouvements, si même elle ne les a pas gênés, qui en tous cas n'en a pas été la cause. Si bien qu'on peut en faire abstraction et constater que tout s'est fait spontanément, et comme de soi-même. Or, toutes ces évolutions de la richesse se font avec une régularité presque parfaite. Nous ne voyons pas, par exemple, que le pain manque en France quand la récolte est restée au-dessous de la moyenne; les insuffisances se combent très méthodiquement. — C'est là une preuve décisive que les mouvements économiques ne se font pas au hasard, et que des lois naturelles les régissent. Ce sont ces lois que l'économie politique dégage et formule.

**But de l'Économie politique.** — Il est maintenant facile d'apercevoir le but de l'économie politique.

Comme toute science, elle se propose avant tout la recherche de la vérité et tend à mettre l'homme à même de comprendre ce qui se passe autour de lui. Mais, en même temps, elle lui permet de juger de ce qu'il doit faire dans les circonstances où ses intérêts sont en jeu. Aux individus, elle fournit des notions utiles pour la gestion de leurs affaires privées, à la société elle donne de précieux conseils pour la conduite des affaires publiques, car elle enseigne à chacun les lois naturelles dont il peut s'aider ou qu'il doit respecter pour atteindre au résultat qu'il poursuit.

**Rapports de l'Économie politique avec les autres sciences et notamment avec le droit.** — Toutes les sciences ont entre elles des rapports plus ou moins étroits, car, en réalité, il n'y a qu'une science, ayant pour objet la connaissance de tous les phénomènes que peut observer l'homme et la découverte des lois qui les régissent. C'est l'impossibilité où nous sommes d'embrasser à la fois tous les genres de recherches qui nous a contraints à établir des classifications, à distinguer plusieurs sciences. Entre ces sciences dont chacune n'est qu'une partie d'un tout, il se fait naturellement un échange de renseignements.

Mais chaque science se rapproche plus particulièrement de quel-

ques autres à raison de sa nature propre ou de sa méthode. Il en est ainsi pour l'économie politique.

**1<sup>o</sup> L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST UNE SCIENCE MORALE.** — Elle appartient au groupe des sciences morales. On appelle ainsi celles qui étudient l'homme dans les diverses manifestations de sa volonté; or l'économie politique s'occupe de celles de ces manifestations qui ont pour objet la richesse.

Les autres sciences morales sont : la philosophie, la politique, la morale et le droit. A la philosophie, l'économie politique emprunte la connaissance psychologique de l'homme, elle lui fournit en retour des observations qui confirment ou rectifient ses données. A la politique, elle offre les plus précieux renseignements puisqu'elle éclaire les gouvernements sur tout ce qui concerne les intérêts matériels des sociétés qu'ils dirigent. Elle ne rend pas moins de services à la morale, car elle démontre par ses observations que l'utile et le juste concordent. L'économie politique constate, en effet, que la population la plus honnête dans ses idées et dans ses mœurs est aussi la plus apte à produire la richesse. — Énergie au travail, sagesse dans les dépenses, observation loyale des contrats, voilà les conditions essentielles de la vigueur économique. — Or tout cela demande une moralité élevée.

Mais c'est surtout entre les deux sciences du droit et de l'économie politique que les rapports sont intimes. — L'une et l'autre étudient les rapports des hommes entre eux. Mais la première les envisage au point de vue du juste, la seconde au point de vue de l'utile. Leurs données se complètent donc réciproquement, et il serait aussi dangereux de vouloir faire des lois en tenant compte seulement de l'équité, que de chercher à développer la richesse au mépris des règles du juste.

Mais, tout en proclamant hautement les rapports de l'économie politique avec les autres sciences morales, il faut se garder de les exagérer. On a été jusqu'à dire que l'économie politique, ne s'occupant que des intérêts matériels, devait être sous la dépendance des autres sciences morales, et notamment du droit et de la morale il y a là, tout au moins dans la forme, une singulière exagération.

En tant qu'elle observe les phénomènes et constate les lois qui les dirigent, chaque science est évidemment indépendante; elle n'a pas besoin de l'approbation des autres pour proclamer la vérité. Tout ce que l'on peut dire, c'est que chaque science ne nous faisant connaître qu'un côté de la vérité, il faut toujours comparer ses enseignements avec ceux des autres quand on a quelque mesure à prendre. Or cette comparaison pourra nous obliger à rejeter l'emploi de procédés propres à augmenter la richesse, si par exemple ils sont contraires à l'équité, tandis qu'on ne devra jamais sacrifier la justice au soin des intérêts matériels.

2<sup>e</sup> L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST UNE SCIENCE D'OBSERVATION. — Si l'économie politique est une science morale à raison de son objet, par sa méthode elle est une science d'observation.

Toute science emploie nécessairement deux moyens d'investigation : l'observation et le raisonnement, car c'est seulement quand un certain nombre de faits ont été observés qu'on peut généraliser et poser des lois, ou bien par des rapprochements passer du connu à l'inconnu. Mais la part faite à chacune de ces deux sources du savoir n'est pas toujours la même.

Dans les sciences abstraites, le savant, partant de faits peu nombreux, que rien ne saurait venir modifier à son insu, peut pousser très loin ses déductions. — En mathématiques, par exemple, étant donné que deux lignes peuvent être parallèles, on est en droit de déduire de là toute une série de conséquences sans crainte de se tromper, si d'ailleurs on raisonne bien.

Les sciences naturelles au contraire, doivent surtout observer. La quantité des faits particuliers y est tellement considérable qu'il faut, pour généraliser, attendre que la masse des observations concordantes justifie et même impose une conclusion.

Pour l'économie politique, c'est à doses à peu près égales qu'elle doit combiner l'observation et le raisonnement. Les phénomènes qu'elle étudie ne sont pas seulement nombreux, ils sont en outre compliqués et changeants. On doit toujours craindre que quelque élément ait échappé à l'observateur ou qu'une modification se soit introduite entre deux observations. On n'avancera donc que pas à pas, en vérifiant chaque déduction par des observations nouvelles. Mais en même temps on attendrait en vain que les faits parlent d'eux-mêmes : ils sont pour cela trop complexes. Il faut donc qu'à tout instant l'hypothèse et le raisonnement viennent diriger les recherches et aident l'économiste dans ses analyses. — L'économie politique n'en mérite pas moins le nom de science d'observation parce qu'on appelle ainsi toute science qui s'interdit d'affirmer ce qu'elle n'a pu vérifier dans les faits.

Ce caractère de l'économie politique montre qu'elle n'est pas seulement apparentée aux sciences morales, mais aussi aux sciences physiques et naturelles. Elle l'est d'ailleurs encore à ces dernières parce que, comme elles, elle étudie la nature. On doit seulement renoncer à exiger d'elle la précision absolue que peuvent atteindre les sciences physiques et naturelles, car, si rigoureuse qu'elle soit dans sa méthode, elle n'envisage que les mobiles agissant ordinairement sur la généralité des hommes, sans pouvoir tenir compte de tous les cas particuliers.

*La statistique.* — L'économie politique fait ses observations principalement à l'aide de la statistique. — La statistique a pour objet le groupement méthodique des faits sociaux susceptibles de

dénombrement. Elle fournit aux sciences sociales et notamment à l'économie politique des indications précises, en leur laissant le soin d'en tirer des conséquences. — Elle est née des besoins des gouvernements, car les premières recherches de ce genre furent faites sur les ordres de certains princes et pour les renseigner : par exemple pour leur faire connaître le nombre des soldats dont ils pouvaient disposer, les impôts susceptibles d'être levés, etc. ; mais aujourd'hui son rôle s'est étendu. Tout ce qui intéresse la vie sociale lui est matière à investigations. C'est ainsi qu'elle fait connaître à l'économiste le mouvement du commerce extérieur, le rendement des principales industries, le nombre d'ouvriers ou la quantité de capitaux employés par chacune d'elles, le relevé des dépôts des caisses d'épargne, etc. Tous ces chiffres sont recueillis et publiés, soit par les soins des gouvernements qui, pour être renseignés, ont institué des bureaux de statistique attachés à certains ministères, soit par le zèle de sociétés privées qui réunissent, mettent en ordre et discutent les travaux de leurs membres.

*Origines de la Science économique.* — L'importance de l'observation en économie politique explique la naissance tardive de cette science. L'économie politique est en effet une science toute jeune, elle date seulement d'un peu plus de cent ans. C'est que jusqu'à la fin du siècle dernier on n'a guère observé.

L'antiquité n'a pas plus aperçu l'économie politique qu'elle n'a découvert les sciences naturelles. Aristote cependant avait vu qu'il y avait là matière à une étude particulière, mais cette étude il ne l'entreprit pas. Quant à Xénophon, ses *Economiques* ne traitent que de l'économie domestique.

Le moyen âge ne fut pas plus perspicace, et il faut arriver au xvi<sup>e</sup> siècle pour trouver un essai de généralisation scientifique. A cette époque, les relations commerciales des villes maritimes d'Italie avec le Levant avaient fait de ces villes les banques du monde entier. Les monnaies d'or et d'argent s'amassaient dans leurs comptoirs. Un pareil fait et la prospérité qui l'accompagnait devaient frapper l'attention. L'observation s'imposait en quelque sorte. Mais on ne la poussa pas plus loin, l'on s'en tint aux apparences et l'on aboutit au *système mercantile*. Ce système, qui voyait dans la monnaie la richesse par excellence, celle dont un peuple ne saurait jamais posséder une trop grande quantité et qu'il doit s'efforcer d'acquérir de préférence à toute autre, n'était qu'une énorme erreur et restait dénué de toute portée scientifique.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, l'attention des philosophes se dirige sur la constitution et les transformations des sociétés. Ils commencent à observer les faits sociaux, et notamment ceux qui concernent la richesse. *Quesnay*, médecin de Louis XV, fonde la première école

d'économistes : celle des *Physiocrates* dont *Turgot*, *Mirabeau* (le père du tribun) et *Condillac* sont les représentants les plus illustres. Cette école observe et classe les principaux phénomènes économiques, elle découvre aussi le jeu de quelques lois naturelles. Mais elle tombe dans une grave erreur en considérant (et c'est de là que vient son nom) la terre (*φύσις*) comme ayant seule la puissance de produire la richesse.

Enfin, paraît *Adam Smith*, qu'on a surnommé le père de l'économie politique. Il écrit en Angleterre et son premier ouvrage intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*, paraît en 1776. Il y réfute l'erreur des Physiocrates en montrant que c'est le travail qui crée la richesse et que les industries par lesquelles l'homme transforme les matières premières sont tout aussi bien productives que les industries extractives. Il eut pour principaux disciples immédiats : *Ricardo*, *Malthus* et *Stuart Mill* en Angleterre ; *Jean-Baptiste Say* en France.

Désormais la science économique était constituée. La liste des phénomènes qu'elle doit étudier était connue, les principales lois qui régissent ces phénomènes étaient découvertes.

Depuis, les progrès ont été incessants, grâce à l'importance sans cesse plus grande donnée à l'observation et grâce au perfectionnement de ses procédés.

**Divisions de l'Économie politique.** — Nous avons constaté précédemment que tous les phénomènes économiques se classent d'eux-mêmes en quatre groupes selon qu'ils intéressent la *production*, la *distribution*, la *circulation* ou la *consommation* de la richesse. Nous ne pouvons mieux faire que de suivre le plan ainsi tracé par la nature des choses en consacrant une partie distincte de cet ouvrage à chacun des groupes de phénomènes que nous venons d'énumérer. Nous ajouterons toutefois une cinquième partie qui sera consacrée à l'étude des *Applications de l'Économie politique à la législation financière*.

Lire dans les *Extraits* :

**Bastiat** : Avantages sociaux de l'échange (p. 329).

**Droz** : But et utilité de l'économie politique. Elle est le plus puissant auxiliaire de la morale (p. 246).



## DEUXIÈME LEÇON

### PREMIÈRE PARTIE

#### PRODUCTION DE LA RICHESSE

Programme officiel : Production de la Richesse. — Les éléments de la Production.

**Production de la Richesse.** — Qu'est-ce que produire la richesse ?

Il faut pour le savoir déterminer la portée exacte du mot « richesse » que nous avons employé jusqu'ici dans son sens le plus ordinaire sans aucune préoccupation de rigueur scientifique. L'économie politique lui donne une signification plus précise, partant moins large, que la langue vulgaire. Il ne faut pas s'en étonner. Chaque science est obligée de se créer un vocabulaire propre que l'on doit connaître pour éviter d'incessantes confusions.

**Définition de la Richesse.** — Est richesse en économie politique, tout objet matériel, utile et approprié par l'homme. *La richesse* est l'ensemble des objets qui présentent ces trois caractères.

Le premier ne demande aucune explication, tout le monde sachant distinguer une chose matérielle d'une chose immatérielle. L'utilité et l'appropriation méritent au contraire de nous arrêter quelques instants.

**UTILITÉ.** — On désigne ainsi la qualité que possède une chose d'être apte à satisfaire l'un des besoins de l'homme, de quelque